



Compte rendu du CE du 29 aout 2014 à Toulouse

Une fois n'est pas coutume, le CE s'est déroulé à Toulouse, faut dire qu'il y avait une élection CHSCT à l'antenne Midi Pyrénées.

Grille de rentrée

En fait, comme dit lors du précédent CE, la seule nouveauté que vous connaissez tous c'est l'émission du vendredi. C'est un Gouverneur régénéré par les pluies de l'été qui nous l'annonce : *"Ce sera une activité valorisante, soyez contents"*. Des incertitudes sur le contenu, l'organisation, allez donc causer au DRA, c'est lui qui orchestre. Sauf que, à « moyens constants » (ETP mon amour) difficile de faire vraiment du neuf, surtout sans tournage, sans réalisateur, et avec la volonté de ne pas faire de JT bis. GV, d'ailleurs, nous encourage à cafter si d'aventure cette tranche prend des allures de copie du JT...

Le jour du CE, les 2 assistantes de Toulouse n'avaient toujours pas été contactées pour travailler sur cette émission, alors que le plan de départ volontaire cible l'un de leurs postes et qu'elles n'ont pas prévu de quitter l'entreprise. Poitiers n'a pas d'assistante pour l'émission et il manque 2 techniciens vidéo.

Il va donc falloir se débrouiller, quitte à bricoler, comme souvent depuis quelques années.

Montpellier, de son côté, teste en solo une autre nouvelle émission : "On dirait le sud". On pourrait s'en réjouir s'il ne s'agissait pas d'une totale co-prod avec le Conseil Régional Languedoc Roussillon : programme fabriqué par 2 sociétés privées de la même région. On accorde quand même un 3' mensuel aux joueurs locaux. Ouf!

"Il y a même un chat, une tortue, des poissons rouges,

Il ne manque rien,

On dirait le Sud"...

(Le Sud – Nino Ferrer. 1974)

Quant à avoir le détail de la répartition de l'activité par antenne, comme nous le souhaitons depuis belle lurette, encore une fois la direction fait le "vœux" d'essayer d'y répondre. Mais elle précise aussitôt qu'il n'y a pas de sous-emploi, le problème est de trouver du personnel. Allons donc !

Côté langues régionales tout va bien, GV, entre deux orages de l'été a taquiné le pinceau. On relooke et on rediffuse, exposer encore plus, ça va en jeter. Mais là non plus pas d'embauches prévues.

Apprentis/alternants

Bruno Girault se félicite d'accueillir sur le pôle, 9 apprentis/alternants : c'est une volonté forte de la direction générale, d'ailleurs c'est Paris qui centralise les demandes et fait le choix des CV, à forte majorité masculine contrairement à la volonté affirmée, à grand renfort de communication, de respecter l'égalité homme/femme...

BG a beau préciser que ces jeunes en contrat ne seront pas forcément embauchés (sur 3 ans, FTV s'est engagée à en embaucher au moins 60), La direction ne s'en cache plus : après une période d'acquisition de connaissances théoriques et pratiques, les jeunes seront doublon puis, très vite, seuls. Pourquoi ? Pour les mettre en situation réelle. Ben voyons ! Quid des CDD ? Et bien les choses sont, on ne peut plus claires : en matière de planification, la direction donne priorité aux CDI, puis aux jeunes alternants, et enfin aux CDD, si jamais il reste quelques miettes.

En outre, les élus relèvent plusieurs dysfonctionnements dans le dispositif cadré par les textes conventionnels :

- Au premier jour de contrat, l'un des apprenti- journalistes est déjà planifié seul sur un tournage, son tuteur planifié sur un autre tournage...
- Certains tuteurs sont chefs de service, cadre de direction. Or selon la loi, les tuteurs doivent exercer régulièrement le métier du jeune qu'ils encadrent.
- Un des jeunes n'a pas du tout une formation correspondant aux métiers de France TV mais il a été tout de même choisi.
- Un salarié titulaire a appris fortuitement qu'il occuperait la fonction de tuteur. La direction nous assure qu'on lui demandera son accord !
- Un des jeunes a déjà effectué 2 ans d'alternance pour obtenir un BTS son, avec un tuteur vidéo. Un dossier anachronique déjà dénoncé par les élus qui a mené ce jeune à rater son BTS son, ce qui n'est guère étonnant. Voilà que la direction le propose cette fois pour un contrat à Limoges, enfin en OPS. Une ténacité qui honore la direction vis-à-vis de ce jeune... dont l'un des membres de sa famille est cadre dirigeant du pôle Sud-ouest.

SUD et le SNJ rendent un avis défavorable concernant ces contrats. Les autres syndicats s'abstiennent. Les CDD apprécieront.

Œuvres sociales

Le CE qui se sent riche (mais a quand même dû transférer du budget de fonctionnement sur du budget activités, voir épisodes précédents) compte investir dans l'immobilier : un deuxième Mobil-home sur l'île d'Oléron car en période haute, le premier est réservé prioritairement aux salariés des antennes de Poitou-Charentes/Limousin. GV, un peu ironique, rappelle que les biens immobiliers du CE appartiennent à tous les salariés du pôle. Il pointe ainsi un dysfonctionnement des activités sociales. Tous les salariés du pôle

devraient avoir les mêmes droits sur ces biens qui ne peuvent faire l'objet de préférences géographiques ou historiques.

Puis le secrétaire expose un projet de location sur l'île d'Aix, à une encablure d'Oléron. Le brave maire adjoint de l'île serait près à nous louer son bien et à nous en réserver la priorité contre espèces sonnantes et trébuchantes. Cette belle région semble aimer les élus de la CGT. C'est pourquoi nous leur suggérons de proposer lors d'un prochain CE, une location dans une des geôles du Fort Boyard (à mi-chemin entre Oléron et Aix), une cabane à Fouras (en face d'Aix), et un hébergement chez l'habitant à La Rochelle ou à Rochefort,....tout cela financé par le CE du pôle Sud-ouest pour une émission spéciale "Fort Boyard avec les salarié(e)s du pôle SO" prévue durant l'été 2015.

SUD qui ne pense pas que l'immobilier soit la vocation première d'un CE, s'abstient sur l'avis demandé...

Tirade d'or du jour

GV : « Soyons contents de travailler quels que soient les moyens »



Oui, comme disent les optimistes, ça pourrait toujours être pire. Genre : on pourrait vous supprimer les 35h, les RTT, une partie de votre salaire etc. Vive la social-démocratie !

Créé à partir de 1998 dans les régions de France 3, SUD Médias Télévision est un syndicat à vocation nationale, autonome et indépendant, qui ne dépend d'aucune centrale. Il se fixe pour mission de défendre la dignité de chacun dans son travail et de lutter contre la déshumanisation de l'entreprise. Ses armes sont l'inventivité dans la lutte, l'expertise en droit du travail et l'intégrité d'individus qui ne visent pas à devenir des professionnels du syndicalisme mais à donner à chacun sa place dans la société. SUD Médias Télévision travaille en réseaux de solidarité avec l'union syndicale Solidaires et avec ses homologues SUD des médias et de la culture.

Vos élus et représentants : AL Tuillon, M. Lehoux, S. Lacroix